

PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN GÉNIE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

GRILLE DE CHOIX DE COURS pour les nouveaux étudiants au baccalauréat

à la session AUTOMNE

CHEMINEMENT À LA PREMIÈRE SESSION

	4 cours + atelier PRE010 (cheminement suggéré)	5^e cours + atelier PRE010 (seulement après rencontre avec le coordonnateur)
TOUS LES PROFILS	PRE010 : Initiation au milieu industriel, à la santé et sécurité au travail (1 crédit)	
1. Choix de base	GTI210 MATEST ⁽¹⁾ INFTEST ⁽²⁾ CHM131 (remplacer par PHY144 en cas d'échec au test de physique)	COM110
2. Choix avec un cours de français hors programme	FRA150 (ou FRA151) ⁽²⁾ GTI210 MATEST ⁽¹⁾ INFTEST ⁽²⁾	CHM131 (remplacer par PHY144 en cas d'échec au test de physique)

PRE010 : Le cours PRE010 comporte deux volets, soit le volet développement professionnel (volet à compléter en ligne) et le volet santé-sécurité (séminaire de 9 heures). **Si vous possédez une carte ASP-construction**, vous pouvez vous prévaloir d'une exemption au volet santé-sécurité. Le module 1 du volet développement professionnel de ce cours vous indiquera la marche à suivre. **Ainsi, vous devez obligatoirement vous inscrire au PRE010 pour le volet « développement professionnel »**. De l'information supplémentaire sur le fonctionnement du cours vous sera acheminée par courriel dans les jours qui précèdent le début de la session.

Note 1 : L'étudiant s'inscrit initialement dans MATEST. Selon le résultat obtenu au test de mathématiques obligatoire, il sera ensuite transféré dans MAT144 « *Introduction aux mathématiques du génie* » (hors programme) ou MAT145 « *Calcul différentiel et intégral* ».

Note 2 : L'étudiant s'inscrit initialement dans INFTEST. Selon le résultat obtenu au test d'informatique obligatoire, **passé en même temps que les tests diagnostiques en mathématiques et sciences**, il sera ensuite transféré dans INF111 « *Programmation orientée objet* » (hors programme) ou GTI100 « *Programmation et réseautique en génie des TI* ».

Note 3 : Selon le résultat au test de français pour les étudiants admis conditionnellement à la satisfaction des exigences de la politique linguistique de l'École